

**ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL**

NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE



Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction



SEANCE DU 3 AVRIL 2023

Présents titulaires : Le Vice-Président, Jean-Luc GRZESKOWIAK, Christine LE CALLONEC, Julien CHAMPAIN, Bernadette FABRE, Olivier HOMOLLE, Anne HOULET, Hélène LEPELIER, Jean-François MOREL, Olivier PAZ, Patrick TURCOTTE.

Excusés : Le Président, Tristan DUVAL, La Vice-Présidente, Béatrice GUILLAUME, Didier LECOEUR, Bérangère NIEMANN.

Secrétaire de séance : Christine Le Callonec

DELIBERATION 04/2023

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public à l'ordonnateur ;

Le compte de gestion est voté par le Comité de direction de l'Office de Tourisme intercommunal et son vote doit intervenir obligatoirement avant celui du compte administratif ;

Considérant le compte de gestion 2022 transmis par le comptable public ;

Considérant la concordance entre le compte de gestion du Percepteur et le compte administratif de l'Office de Tourisme intercommunal ;

LE COMITE DE DIRECTION, après en avoir délibéré,

- déclare que le compte de gestion de l'Office de Tourisme intercommunal Normandie Cabourg Pays d'Auge, dressé par Monsieur le Receveur Municipal pour l'exercice 2022 n'appelle ni observation ni réserve

ET DECIDE A L'UNANIMITE :

- de l'approuver.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,

POUR EXTRAIT CONFORME,

Christine LE CALLONEC

Le Président,



Monsieur Tristan DUVAL

